

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2020

Présidence : Eric Balet
Présence : Eric Rudaz
Lieu : OIKEN, Sion
Heure : 11 h 00

MM. Eric Balet et Eric Rudaz ont été mandatés par les membres du comité pour procéder au dépouillement des 42 bulletins de vote reçus.

1. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2019 a été accepté.

2. Rapport annuel 2019

Le rapport annuel a été envoyé aux membres.

3. Comptes 2019 et rapport des vérificateurs

Les comptes 2019 ont été approuvés tels qu'envoyés aux membres.

4. Budget 2020

Le budget 2020 est accepté à l'unanimité. Il figurait dans la partie consacrée aux comptes et bilan du rapport d'activités 2019 accessible sur internet.

5. Elections statutaires

L'élection de Fabrizio Silietti en remplacement de Lionel Thomas démissionnaire est avalisée. Pour mémoire les membres du comité ont été élus en 2019 et seront tous soumis à réélection en 2022.

6. Cotisations annuelles inchangées

La proposition de maintenir les cotisations annuelles est approuvée.

7. Admissions / démissions

L'assemblée générale prend acte de la démission des membres suivants : Membratec, Buser Matériaux, Daniel Fournier Agencement SA, Michel Stores, Imprimerie Gessler, Procim et de la Rizzerie Torrione.

L'admission d'Oppletis SA, à Martigny est validée.

La séance se termine à 12.10